

BIENVENUEÀ

ARTS2

ÉCOLE SUPÉRIEURE DES ARTS ACADEMY OF ARTS

SOMMAIRE

LES 3 DOMAINES	_1
JE RETIENS!	_2-3
INFOS & COMM	_4
CONTACTS	_5
SERVICE SOCIAL	_6
SERVICE INFORMATIQUE	_7
PAYER LE MINERVAL	_8
CARTE ÉTUDIANT	_9
CONSEILLER ACADÉMIQUE & PAE _	_10-11
COODINATION QUALITÉ	_12
SERVICE ERASMUS	_13
ORGANES DE DÉCISIONS	_14-15
BIBLIOTHÈQUE	_16-17
CANTINE	_18
CALENDRIER ACADÉMIQUE	_19
MONS INTRA-MUROS	_20-21
ARTS ² EN BELGIQUE	_22-23
PÔLE HAINUYER	_24-25
ENI RÉCLIMÉ	26



L'atout majeur d'**ARTS**² est qu'elle est la seule ESA (école supérieure des arts) en Fédération Wallonie Bruxelles (FWB) à proposer, dans le secteur artistique, 3 domaines de formation :

- ARTS VISUELS
- MUSIQUE
- THÉÂTRE

LES 3 DOMAINES & LEURS OPTIONS

DOMAINE ARTS VISUELS

- ARCHITECTURE D'INTÉRIEUR
- ARTS NUMÉRIQUES
- COMMUNICATION VISUELLE
- DESIGN URBAIN
- DESSIN
- GRAVURE
- IMAGES DANS LE MILIEU
- PEINTURE
- SCULPTURE

DOMAINE MUSIQUE

FORMATION INSTRUMENTALE

CLAVIER

- ACCORDÉON
- ORGUE
- PIANO
- PIANO D'ACCOMPAGNEMENT

CORDES

- ALTO
- CONTREBASSE
- GUITARE
- HARPE
- VIOLON
- VIOLONCELLE

PERCUSSIONS

- PERCUSSIONS VENTS
- BASSON
- CLARINETTE
- COR
- FLÛTE
- HAUTBOIS
- SAXOPHONE
- TROMBONE
- TROMPETTE

FORMATION VOCALE

CHANT

ÉCRITURE & THÉORIE MUSICALE (MASTERS)

- DIRECTION D'ORCHESTRE
- ÉCRITURES CLASSIOUES
- FORMATION MUSICALE

COMPOSITION

COMPOSITION ACOUSMATIQUE

MUSIQUES APPLIQUÉES & INTERACTIVES

DOMAINE THÉÂTRE

- ART DRAMATIQUE
- ART DE LA MARIONNETTE (MASTER)

JE RETIENS!



ARTS VISUELS

MUSIQUE | Conservatoire royal

THÉÂTRE

LE LOGO DE L'ÉCOLE

- on dit arts au carré
- on met des majuscules à toutes les lettres : ARTS
- on met le 2 en exposant : ²

LE CODE COULEURS

ARTS VISUELS (bleu)

MUSIQUE (vert)

THÉÂTRE (rouge)

Pour télécharger le logo de l'école ainsi que sa charte graphique:

www.artsaucarre.be/ renseignements-pratiques/ documents-pratiques/

<u>logo</u>

LES 2 IMPLANTATIONS

 CONSERVATOIRE ROYAL Siège administratif
 7 rue de Nimy
 B-7000 Mons

cours:

MUSIQUE

CARRÉ DES ARTS

4a rue des Sœurs Noires B-7000 Mons

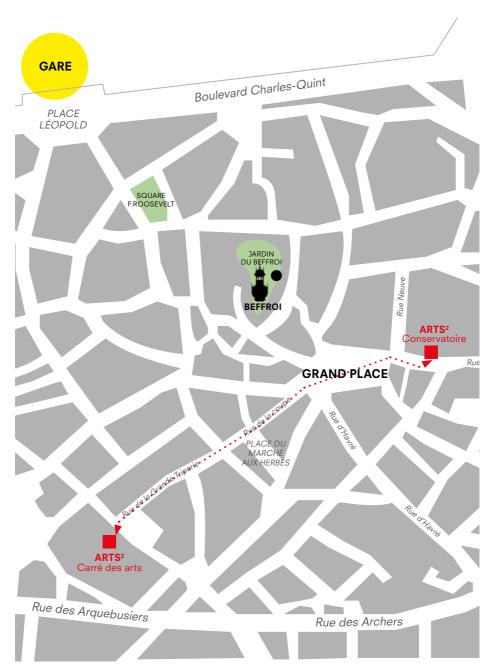
cours:

ARTS VISUELS MUSIQUE THÉÂTRE

Ne pas confondre

ARTS² (arts au carré) est le nom de notre école (qui comprend les 3 domaines).

Le <u>CARRÉ DES ARTS</u> est le nom d'une de nos deux implantations.



8 min à pieds entre les deux implantations

INFOS & COMM



+32(0)65 475 200



info@artsaucarre.be



facebook/artsaucarre



instagram/artsaucarre



newsletter/artsaucarre

LE SITE INTERNET

www.artsaucarre.be

Le site internet d'ARTS² est l'outil principal de communication de l'administration vers les étudiants et les enseignants.



Vous devez consulter le site internet régulièrement

les pages incontournables:

www.artsaucarre.be/ renseignements-pratiques /valves électroniques /calendrier académique /services aux étudiants /...

www.artsaucarre.be/ établissement /règlement des études /projet pédagogique /enseignants

VOTRE ADRESSE E-MAIL @artsaucarre.be

Le service informatique d'ARTS² crée, dès votre arrivée, une adresse e-mail dédiée à toutes les communications officielles de l'école.

pour les étudiants :

prenom.nom@etu.artsaucarre.be pour les enseignants: prenom.nom@artsaucarre.be



Il est de votre devoir d'utiliser et de consulter votre boîte e-mail réaulièrement.

Aucune information officielle de l'école ne sera envoyée sur vos adresses privées hormis en début d'année académique pour vous transmettre les modalités de connexion à votre boîte e-mail artsaucarre.



service.informatique @artsaucarre.be

CONTACTS

AU CONSERVATOIRE ROYAL

- <u>secretariat.etudiants</u> <u>@artsaucarre.be</u>
- <u>secretariat.personnel</u> <u>@artsaucarre.be</u>
- <u>secretariat.direction</u> <u>@artsaucarre.be</u>
- conseiller.academique @artsaucarre.be
- service.social

 artsaucarre.be
- service.erasmus @artsaucarre.be
- service.finance @artsaucarre.be
- <u>bibliotheque.musique</u> @artsaucarre.be
- conciergerie.conservatoire @artsaucarre.be
- <u>conseiller.sipp</u> <u>@artsaucarre.be</u>

AU CARRÉ DES ARTS

- <u>service.informatique</u> @artsaucarre.be
- communication @artsaucarre.be
- <u>bibliotheque.artsvisuels</u> @artsaucarre.be
- <u>bibliotheque.theatre</u> @artsaucarre.be
- coordination.qualite
 @artsaucarre.be
- service.cafeteria @artsaucarre.be
- conseil.etudiant @artsaucarre.be

Pour toute autre demande, n'hésitez pas consulter la page CONTACTS : www.artsaucarre.be/renseignements-pratiques/contacts

SERVICE SOCIAL

Le service social d'ARTS² est un espace d'accueil dont le bureau se trouve à la rue de Nimy, 7 au 2° étage (au bout du couloir). Il est ouvert à tous les étudiants d'ARTS².

Si vous rencontrez des difficultés personnelles, relationnelles ou familiales, il vous est également possible d'en discuter dans un espace discret, confidentiel, neutre et sans jugement.

Le (la) préposé(e) est tenu(e) au secret professionnel. Ne restez pas seul(e) dans vos difficultés, nous sommes là pour vous accompagner.

Prenez soin de vous.



Pour contacter l'assistante sociale:



service.social @artsaucarre.be



+32(0)65 475 240

SERVICE

INFORMATIQUE

VOTRE PACK DE BIENVENUE

Dès votre arrivée à ARTS², nous créons pour vous un compte sur la plateforme Microsoft 365 de l'école et qui vous appartiendra pour toute la durée de votre parcours (scolaire ou professionnel) à ARTS².

Ce compte vous donne accès à tous les logiciels de la suite Office 365, qui sont les outils officiel de notre établissement pour ses besoins administratifs et de communication.

Votre identifiant Microsoft 365 est également votre adresse mail ARTS².

Son format est <u>prenom.nom@</u> <u>artsaucarre.be</u> pour les membres du personnel ou <u>prenom.nom@</u> <u>etu.artsaucarre.be</u> pour les étudiants.

Conseil

Consultez votre boite ARTS² régulièrement car c'est là qu'arrivent toutes les informations importantes!

NOS MISSIONS

Notre service gère bien évidemment le parc informatique, composé des labos, imprimantes et autre matériel numérique, ainsi que le réseau internet, le Wifi et la téléphonie sur les deux implantations.

Mais aussi les sites web de l'école : <u>artsaucarre.be</u>, <u>moodle.</u> <u>artsaucarre.be</u> et bien d'autres ; la plateforme Microsoft 365, les prêts de matériel, etc ...

Si vous rencontrez des difficultés ou pour des questions relatives à l'un de ces domaines d'activité, contactez-nous!



Deux implantations, une seule adresse



service.informatique @artsaucarre.be

Pour plus d'informations sur nos activités (boite mail & compte Microsoft 365, astuces & guides), visitez le SharePoint du service informatique:

educartsaucarre.sharepoint.com/
sites/serviceinformatique

PAYER LE MINERVAL

À COMBIEN S'ÉLÈVE LE MONTANT DES DROITS D'INSCRIPTION ?

 Pour les étudiants belges ou ressortissant d'un état membre de l'UE

- Bachelier/ Master : DI 500€

- Agrégation : DI 100€

 Pour les étudiants non Belges ressortissant d'un pays non membre de l'UE

- Bachelier : DI 500 €

+ DIS 1487 €

- Master : **DI** 500 €

+ **DIS** 1984 €

– Agrégation : **DI** 100 €

+ *DIS* 1984 €

DI: Droits d'inscription **DIS**: Droits d'inscription spécifique Vous avez jusqu'au 31 octobre 2022 pour verser au minimum l'acompte du DI (50€ pour tous) et la totalité du DIS (si vous êtes ressortissant d'un pays non membre de l'UE) sur le compte de l'école pour valider votre inscription.

Pour le **31 janvier 2023**, le solde du DI (450 euros ou 50 euros pour les agrégations) doit être payé.

INFO COMPTE ARTS² / école supérieure des arts

IBAN BE89 0912 1205 7385 BIC GKCCBEBB Communication DI 2022-2023 + NOM/Prénom + matricule + option

Des questions liées au minerval?



CARTE ÉTUDIANT



La carte étudiant ARTS² est disponible aux antennes administratives de chaque domaine en début d'année académique, vers octobrenovembre.

ı

Attention, pour que votre carte étudiant soit imprimée, vous devez avoir rempli ces 3 conditions:

- avoir payé au moins l'acompte du minerval
- avoir signé votre programme annuel d'études (PAE)
- avoir complété votre dossier administratif au secrétariat des étudiants (la totalité des documents doit être rendue pour avoir un dossier complet)

Vous remplissez les 3 conditions mais vous rencontrez un problème avec votre carte étudiante, merci de remplir le formulaire disponible sur le site internet de l'école à l'adresse : www.artsaucarre.be/
renseignements-pratiques/
services-aux-etudiants/
carte-etudiant

Si vous ne remplissez pas ces 3 conditions, votre carte ne sera pas imprimée. Nous vous demandons de vous mettre en ordre avant de nous contacter.

La carte étudiant ARTS² vous donne accès à de nombreux services d'ARTS² (cantine, service photocopie, bibliothèques...) mais elle vous garantit aussi des réductions voire des gratuités au quotidien (cinéma, musées, expositions, concerts, pièces de théâtre...).

Elle vous permettra également de bénéficier des services du Pôle Hainuyer (voir p.28-29), entre autre l'accès à toutes les bibliothèques des institutions membres, sur simple présentation de celle-ci.

Dans l'attente de l'impression des cartes, vous pouvez demander au secrétariat étudiant une **attestation d'inscription à ARTS**² qui vous offrira les mêmes services.

CONSEILLER ACADÉMIQUE & PAE

Comme son nom l'indique, le Conseiller académique apporte son conseil sur les questions relatives au parcours académique de l'étudiant : quels cours ce dernier doitil suivre? quels sont les enseignements passés ou les expériences professionnelles que l'étudiant peut valoriser? comment peut-il se réorienter ou compléter sa formation? quelles conséquences surviendront-elles en cas d'échec? etc.

En ce sens, une des tâches du Conseiller académique est de superviser la constitution du **PROGRAMME ANNUEL DE** L'ÉTUDIANT (PAE).

Le PAE est la liste des cours que chaque étudiant reçoit nominativement en début d'année et qui détaille les activités d'apprentissage auxquelles il doit assister et pour lesquelles il doit présenter les évaluations. Afin que son inscription soit valide, l'étudiant doit prendre connaissance et signer son PAE au secrétariat.

Quand signer le PAE?

Vous serez convoqués par courriel pour la signature de votre PAE à la rentrée (sur vos boîtes prenom.nom@etu.artsaucarre. be).

Pour que votre inscription soit valide, le secrétariat doit être en possession de votre **PAE dûment signé.**

Notez également que le **PAE** n'est plus modifiable passé ce délai (hormis cas particuliers).

Le PAE est une pièce absolument essentielle à votre parcours : vous êtes dans l'obligation de suivre toutes les activités qui sont indiquées sur ce document, car chaque unité d'enseignement qui y figure fera l'objet d'une délibération en fin d'année qui attestera (ou non) de sa réussite. Le Conseiller académique peut vous aider si vous souhaitez alléger votre programme de cours, anticiper des crédits ou si vous souhaitez vous réorienter lors de votre parcours. Prenez garde néanmoins que toutes ces procédures sont soumises à des conditions et à des délais très stricts que vous pourrez lire dans le **règlement des études** sur notre site internet : www.artsaucarre.be/etablissement/

reglement-des-etudes

À la demande des enseignants, le Conseiller académique peut aussi être mobilisé comme moyen de médiation pour aider ces derniers à trouver des solutions face aux problèmes particuliers que peuvent rencontrer les étudiants vis-à-vis de leurs enseignements.



Pour contacter Alexandre De Craim, Conseiller académique :



COORDINATION QUALITÉ

Comme dans toutes Écoles Supérieures Artistiques (ESA) de la FWB, **la coordination qualité d'ARTS²** travaille en étroite collaboration avec l'**AEQES** (agence d'évaluation de la qualité de l'enseignement supérieur, <u>www.aeqes.be</u>).

Les objectifs principaux de ce processus sont :

- L'amélioration des formations dispensées par les établissements.
- Faire des propositions aux responsables politiques afin d'améliorer la qualité de l'enseignement supérieur.
- Intégrer une culture "qualité" au sein de chaque établissement.

Pour atteindre ces objectifs, la coordination remet de manière quinquennale un **rapport** pour chaque domaine, celui-ci conduit à la visite d'experts externes indépendants.

Ceux-ci remettent des avis qui conduisent à l'élaboration d'un **plan d'action qualité** impliquant des groupes de travail divers constitués de membres de la communauté d'ARTS² (enseignants, étudiants, administration et directions).

Afin de vous impliquer dans l'amélioration de la qualité de notre institution, nous vous proposons un formulaire de consultation en ligne.

Celui-ci vous permettra de nous communiquer toutes les remarques et propositions utiles (infrastructure, logistique, organisation, pédagogie, bien-être, ...). Votre adresse email vous sera demandée afin de pouvoir assurer un suivi.

Ces rapports et ce formulaire de consultation en ligne sont disponibles sur le site de l'école : www.artsaucarre.be/etablissement/qualite



Pour contacter le service de Coordination qualité :



SERVICE ERASMUS

RELATIONS INTERNATIONALES

Signataire de la **Charte Erasmus**, ARTS² encourage la mobilité des étudiants, des enseignants et de son personnel administratif.

L'école accueille chaleureusement, chaque année, des étudiants venant se perfectionner pour un ou deux quadrimestres de l'année académique.

Par ailleurs, ARTS² développe un **réseau de partenariats internationaux hors UE**. En 2015-16 par exemple, des échanges internationaux avec l'Université Kinki (Osaka, Japon) et l'Université Antioquia (Medellin, Colombie) ont eu lieu. į

Les étudiants internationaux bénéficient de **cours de langue française gratuits** à l'UMONS sur inscriptions en début de chaque quadrimestre.

Renseignements & inscriptions:



service.erasmus @artsaucarre.be



Pour contacter le service Erasmus:



CONSEILS DE L'ÉCOLE

CGP CONSEIL DE GESTION PÉDAGOGIQUE

Le CGP est présidé par le Directeur de l'école supérieure des arts : Michel Stockhem. Il est composé de membres du personnel enseignant, administratif et ouvrier ainsi que d'étudiants, tous élus. Sa mission est d'élaborer et de définir, entre autre, le Projet Pédagogique et Artistique (PPA) ainsi que le Règlement Particulier des études (RPE) de l'école.

Il est consulté par le Pouvoir Organisateur (PO) sur toutes les questions pédagogiques et sur toutes les questions concernant l'utilisation des moyens pédagogiques et l'affectation des membres du personnel (enseignants, administratifs & ouvriers).

CD CONSEIL DE DOMAINE

Le Conseil de Domaine est présidé par le **Directeur de domaine**, il est constitué des membres du personnel enseignant du domaine et d'étudiants inscrits dans ce domaine, tous élus.

C'est un lieu de discussion et de concertation relatives à toute question pédagogique et à l'organisation du domaine.

CO CONSEIL D'OPTION

Le Conseil d'Option émet des propositions relatives à l'option visant, notamment, à concrétiser le projet pédagogique de l'école. Ces propositions sont soumises au Conseil de Domaine et au CGP.

Il est composé de tous les enseignants intervenant dans la formation qui correspond à une option (ou à plusieurs options réunies), et d'étudiants représentants de cette (ou ces) option(s).

CS CONSEIL SOCIAL

Le Conseil social, **présidé par le Directeur**, établit le budget social et le transmet au Pouvoir organisateur pour approbation.

Dans le respect du budget social tel qu'approuvé, il attribue les crédits sociaux, notamment par des aides individuelles aux étudiants qui sont traitées anonymement par le conseil.

Le Conseil social est composé de représentants des trois domaines (enseignants et étudiants) et de l'administration de l'école. Il donne également des avis sur toute question relative aux conditions matérielles et sociales des étudiants.



CE CONSEIL ÉTUDIANT

Chargé de représenter les étudiants de l'École supérieure des arts, de défendre et promouvoir leurs intérêts en matière d'enseignement, de pédagogie et de gestion de l'établissement, le Conseil Etudiant doit stimuler la participation active des étudiants et les inciter à l'exercice de la citoyenneté au sein de l'école et dans la société tout entière.

Le Conseil des étudiants est composé des représentants étudiants élus chaque année par l'ensemble des étudiants d'ARTS².



conseil.etudiant @artsaucarre.be

BIBLIOTHÈQUES

BIBLIOTHÈQUE ARTS VISUELS AU CARRÉ DES ARTS

La bibliothèque AV est ouverte du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h à 17h. Elle est fermée durant les congés académiques.



bibliotheque.artsvisuels

@artsaucarre.be

facebook.com/BibliothequeArts2 instagram.com/bibliothequeav

CONSULTATION SUR PLACE

La consultation est gratuite et accessible pour les étudiants et le personnel enseignant d'ARTS² et des institutions membres du Pôle Hainuyer.

La consultation des ouvrages et périodiques se fait <u>sur</u> <u>place dans la salle de lecture</u>.

L'emprunt n'est pas autorisé.

Tout ouvrage provenant de la réserve précieuse peut être demandé en consultation, celle-ci sera supervisée par la bibliothécaire.

Un poste informatique avec un accès à internet et un scanner sont disponibles gratuitement. Ces outils sont destinés exclusivement au travail et à la recherche documentaire dans le cadre des cours.

BIBLIOTHÈQUE MUSIQUE AU CONSERVATOIRE ROYAL

La bibliothèque MU est ouverte du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h à 17h. Elle est fermée durant les congés académiques.



bibliotheque.musique

@artsaucarre.be

EMPRUNT

Le prêt est gratuit pour toute personne appartenant à la communauté scolaire d'ARTS², des Instutions membres du Pôle Hainuyer et des Conservatoires Royaux de Bruxelles et Liège. Le lecteur peut emprunter un maximum de 4 documents à la fois et ce pour une durée de 15 iours.

SALLE DE LECTURE

La salle de lecture est accessible gratuitement. Un maximum de 4 ouvrages provenant de la réserve peut être demandé par consultation, celle-ci sera supervisée par le bibliothécaire. Si l'ouvrage demandé est trop fragile pour être manipulé, il sera remis au demandeur une photocopie ou une version électronique.

Des postes informatiques avec accès à internet sont également disponibles gratuitement. Ces ordinateurs sont destinés exclusivement au travail, à la correspondance et à la recherche de documentation dans le cadre des cours.

BIBLIOTHÈQUE THÉÂTRE AU CARRÉ DES ARTS

Chaque année, un étudiant du domaine se voit confier la gestion de la bibliothèque TH.

Elle est ouverte quelques heures par semaine. Les horaires seront affichés sur la porte courant du mois de septembre.





Avant de devenir usager des bibliothèques d'ARTS², merci de lire attentivement leurs pages dédiées dans le Règlement d'Ordre Intérieur d'ARTS², téléchargeable sur : www.artsaucarre.be/etablissement/reglement-des-etudes

CANTINE²

La Cantine d'ARTS² est ouverte du lundi au vendredi

(hors vacances scolaires)

de 7h30 à 16h.

Elle est dédiée aux étudiants & aux enseignants ainsi qu'au personnel administratif & ouvrier d'ARTS².



LES BOISSONS

- Café, thé, chocolat chaud > 0.50€
- Eau plate, pétillante > 0.50€
- Jus de fruits
 - > 1€
- Soft
 - > 1€
- · Lait chocolaté
 - > 1€
- Thé glacé
 - > 1€

LE SALÉ servi de 11h30 à 14h30

- Potage du jour
 - > 1€
- Sandwich
 - > 2€
- · Plat chaud, salade
 - > 4€
- Sauce individuelle
 - > 0,50€

LE SUCRÉ

- Fruit
 - > 0.50 €
- Croissant, pain au chocolat
 > 1€
- · Gaufre, frangipane
 - > 1€
- Cookie, muffin, kellogg's

ARTS2 CALENDRIER ACADÉMIQUE 2022-23

•	du mar 16 août au ven 2 sept 2022	Examens
•	mer 7 & jeu 8 sept 2022	Délibérations
•	lun 12 septembre 2022	Affichage des résultats
	jusqu'au ven 9 sept 2022	Épreuves artistiques d'admission ARTS VISUELS
	jusqu'au lundi 12 sept 2022	Épreuves artistiques d'admission MUSIQUE
•	du ven 12 sept au sam 17 sept 2022	Épreuves artistiques d'admission THÉÂTRE

1 ^{ER} QUADRIMESTRE: mercredi 14 septembre 2022		
mer 14 septembre 2022	Reprise des cours (sauf PE1 THÉÂTRE)	
• lun 19 septembre 2022 (à 10h)	Accueil/reprise des cours PE1 THÉÂTRE	
mar 27 septembre 2022	CONGÉ - Fête de la Fédération WB	
• jeu 29 septembre 2022 (à 18h)	Séance solennelle de rentrée académique et proclamation des diplômés	
• du lun 31 octobre au mer 2 novembre 2022	CONGÉ - Toussaint	
• jeu 3 & ven 4 novembre 2022	SUSPENSION DES COURS	
• ven 11 nov 2022	CONGÉ - Armistice	
mar 6 décembre 2022	Affichage des horaires des examens et évaluations	
 du lun 26 déc 2022 au dim 8 jan 2023 	CONGÉ - Vacances d'Hiver	
• du lun 9 jan au mar 31 jan 2023	Examens et évaluations	

2 ^E QUADRIMESTRE: mercredi 1 ^{er} février 2023		
du lun 27 février au dim 05 mars 2023	SUSPENSION DES COURS ADMISSIONS MUSIQUE & ARTS VISUELS	
• sam 25 mars 2023	JOURNÉE PORTES OUVERTES	
• du lun 3 avril au dim 16 avril 2023	CONGÉ - Vacances de Printemps	
• ven 21 avril 2023	Affichage des horaires des examens et évaluations	
• lun 1er mai 2023	Fête du travail	
• jeu 18 & ven 19 mai 2023	CONGÉ - Ascension	
 du jeu 22 mai au ven 30 juin 2023 	Examens et évaluations	
• lun 29 mai 2023	CONGÉ - Pentecôte	
• lun 05 juin 2023	CONGÉ - Ducasse de Mons	

3 ^E QUADRIMESTRE: samedi 1 ^{er} juillet 2023		
 lun 3 & mar 4 juillet 2023 	Délibérations	
• jeu 6 juillet 2023	Affichage des résultats	
du lun 10 juillet au dim 13 août 2023	CONGÉ D'ÉTÉ	
• mar 15 août 2023	CONGÉ - Assomption	
du mer 16 août au mer 6 septembre 2023	Examens et évaluations	
 mer 6 & jeu 7 septembre 2023 	Délibérations	
lun 11 septembre 2023	Affichage des résultats	

consultable et mis à jour sur : www.artsaucarre.be/renseignements-pratiques/calendrier-academique ARTS², 7 rue de Nimy 7000 Mons / τέι +32(0)65 475 200 / info@artsaucarre.be / www.artsaucarre.be

MONS INTRA-**GARE**

Boulevard Charle

PLACE DES ALLIÉS

Boulevard

sainctelette

Boulevard Gendebein

PLACE LÉOPOLD

ARTOTHÈQUE

SQUARE F.ROOSEVELT

> COLLÉGIALE STE WAUDRU

Rue da h. Ca ander Triporie



Ruade la cou

PLACE DI MARCHÉ AUX HERBI

PLACE NERVIENNE

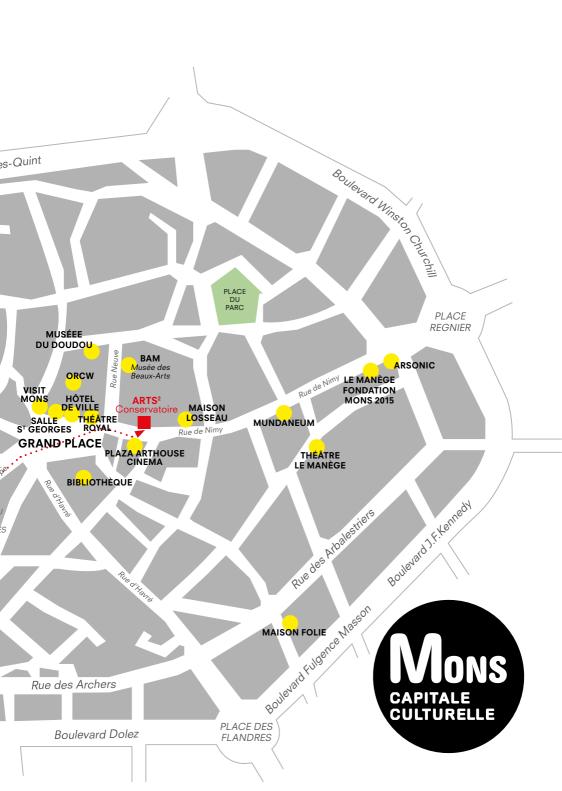
LES ANCIENS **ABATTOIRS** PLACE WCC-BF **JEAN** D'AVESNES

MAISON DU DESIGN ARTS² Carré des arts

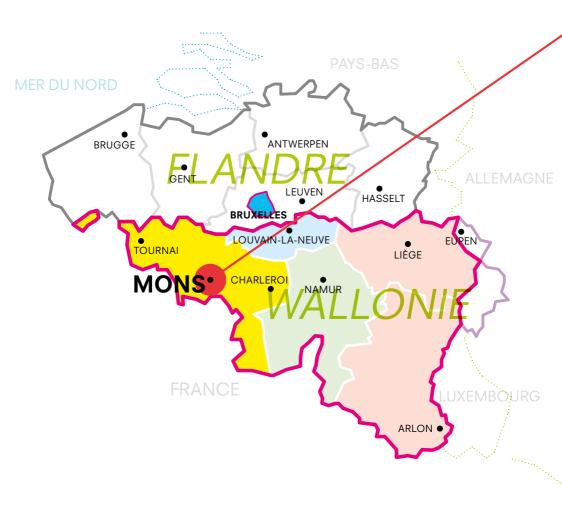
Rue des Arquebusiers

Boulevard Albert-Elisabeth

MONS MEMORIAL MUSEUM

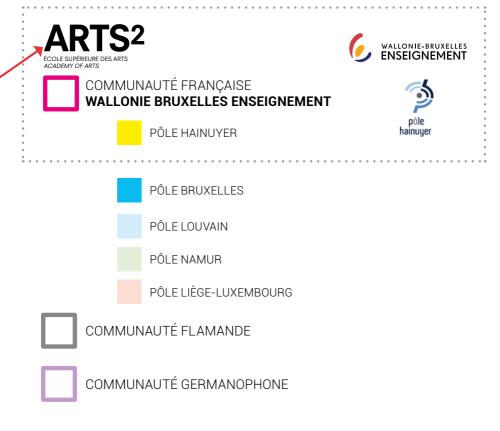


ARTS² EN BELGIQUE



BELGIQUE

30 688 km² de superficie 11.507.163 habitants



PÔLE HAINUYER



Le <u>Pôle hainuyer</u> regroupe l'ensemble des institutions d'enseignement supérieur situées sur le territoire de la province du Hainaut, toutes formes d'enseignement et tous réseaux confondus.

Il comprend 3 Universités (UMONS, UCL & ULB), 3 Hautes écoles (HEH, HELHa & Haute école Condorcet), 3 Écoles supérieures des arts (ARTS², ACT Tournai & ESASLT Tournai) ainsi que 26 établissement de Promotion sociale.

QUELS AVANTAGES ?

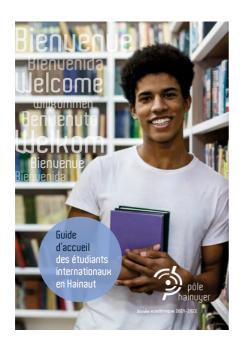
N'hésitez pas à consulter régulièrement la page : www.polehainuyer.be/actualites

• <u>des bibliothèques</u> accessibles à tous :

Les étudiants, enseignants, et autres membres du personnel d'ARTS² peuvent accéder aux bibliothèques des institutions du Pôle hainuyer sur simple présentation de la carte étudiante ou d'une attestation délivrée par l'école.

• une formation Je rebondis
Cette formation est à destination
des étudiants de PE1
(première année) qui décident
d'interrompre leur cursus et qui
souhaitent mettre à profit le 2nd
quadrimestre afin de rebondir et
prendre un nouveau départ.

Le sais-tu?
Durant la crise sanitaire,
le Pôle Hainuyer a mis en place
une distribution de paniers
solidaires **STUDENT FOOD SERVICE** à destination des
étudiants en difficulté.





 un guide pour les étudiants internationaux

Ce guide d'accueil permet aux étudiants internationaux (mais aussi aux étudiants belges) de répondre à toutes les questions sur **la vie étudiante à Mons** (Sport, Culture, Transports, Associations...).

į

Les étudiants internationaux bénéficient de **cours de langue française gratuits** à l'UMONS sur inscriptions en début de chaque quadrimestre. Renseignements & inscriptions :

service.erasmus @artsaucarre.be un guide d'information
 « L'étudiant en situation
 de handicap dans
 l'Enseignement supérieur »

L'enseignement supérieur inclusif, c'est quoi ?
Ce guide permet de mettre en évidence les échanges de bonnes pratiques et d'expériences sur l'accueil et l'accompagnement des étudiants en situation de handicap.



N'hésitez pas à consulter régulièrement la page : www.polehainuyer.be/actualites

EN RÉSUMÉ

ARTS² (Arts au carré) est une École Supérieure des Arts (ESA) qui dispense un enseignement supérieur artistique de type long organisé par Wallonie Bruxelles Enseignement (WBE).



Elle fait partie du **Pôle Hainuyer**, Pôle d'enseignement supérieur situé sur le territoire de la Province du Hainaut.



L'école est située à Mons, qui fut capitale culturelle de la Fédération Wallonie Bruxelles (FWB) et capitale culturelle de l'Union européenne pour l'année 2015.



Elle résulte de la fusion (en 2012) entre le **Conservatoire royal de Mons** et l'**École supérieure des arts plastiques et visuels** (ESAPV), tous deux riches d'une longue tradition artistique.



ÉCOLE SUPÉRIEURE DES ARTS ACADEMY OF ARTS

CONSERVATOIRE ROYAL 7 rue de Nimy

7 rue de Nimy 7000 Mons (B)

CARRÉ DES ARTS

4a rue des Sœurs Noires 7000 Mons (B)

TÉL+32 (0) 65 475 200 www.artsaucarre.be info@artsaucarre.be













